

**Formation
SSIAP 1 - Formation initiale**

Durée de la formation :	77 heures
Date de la session :	du 25/01/2024 au 08/02/2024
Dates précises :	25/01 au 8/02/2024
Horaires de la session :	
Lieu :	Périgueux - A2S FORMATION
Nombre de places maximum :	1
Formateur(s) :	A2S FORMATION
Prérequis sur cette formation :	- Diplôme de secourisme SST ou PSE1 ou PSC1 en cours de validité (moins de deux ans). - Certificat médical d'aptitude (conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 05 novembre 2010) de moins de trois mois - Copie carte d'identité (recto verso) - Photo couleur (conforme aux obligations relatives aux pièces d'identité) (style photomaton)
Public ciblé :	Personne désignée par son chef de service et validée par le PCSI de l'université, à jour de leur diplôme de secourisme.
Public prioritaire :	
Date limite d'inscription :	22/12/2023

Objectifs :

ATTENTION : cette formation est destinée à toute personne désignée par son chef de service et validée par le PCSI de l'université.

- Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes.
- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans les Établissements Recevant du Public.

Veuillez noter les pré-requis obligatoires ci-dessous, dont un diplôme de secourisme à jour.

Programme :

Connaissance du feu et de ses conséquences
Sécurité incendie
Constitution des installations techniques
Rôles et missions des agents de sécurité incendie
Mises en situation

Passage de l'examen du diplôme SSIAP 1

Pour tout renseignement complémentaire :

Chargé(e) de formation : mailto:berengere.tenoux@u-bordeaux.fr
Pôle AGRH – service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur **[FormAction](#)**
et toutes les infos sur **[l'intranet](#)**